



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des relations avec les citoyens**

Le jeudi 29 avril 2021 — Vol. 45 N° 79

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (3) :
volet Jeunesse

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

2021

Commission des relations avec les citoyens

Le jeudi 29 avril 2021 — Vol. 45 N° 79

Table des matières

Jeunesse	1
Discussion générale	1
Adoption des crédits	20
Documents déposés	20

Intervenants

M. André Bachand, président suppléant

M. François Legault

M. Frantz Benjamin

M. Samuel Poulin

Mme Catherine Dorion

Mme Méganne Perry Mélançon

Le jeudi 29 avril 2021 — Vol. 45 N° 79

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (3) : volet Jeunesse

(Treize heures cinquante-neuf minutes)

Le Président (M. Bachand) : À l'ordre, s'il vous plaît! Bon... (panne de son). Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission des relations avec les citoyens ouverte.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude détaillée du volet Jeunesse des crédits budgétaires du portefeuille Conseil exécutif pour l'exercice financier 2021-2022. Une enveloppe de 1 h 30 min a été allouée pour l'étude de ces crédits.

Avant de débiter, Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, M. le Président. Mme Dansereau (Verchères) est remplacée par M. Girard (Lac-Saint-Jean) et Mme Maccarone (Westmount—Saint-Louis) est remplacée par M. Benjamin (Viau).

Jeunesse

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. Pour l'étude de ce volet, nous allons procéder aux échanges entre les groupes d'opposition et le premier ministre par blocs de 15 à 20 minutes pour permettre à chaque groupe d'écouler graduellement son temps de parole. Le temps d'échange inclut les questions et les réponses. La mise aux voix de ces crédits sera effectuée à la fin du temps qui est alloué, donc vers 15 h 30.

Discussion générale

Je suis maintenant prêt à reconnaître une première intervention de l'opposition officielle pour le premier bloc d'échange. M. le député de Viau, vous avez la parole pour un bloc de 19 min 27 s.

• *(14 heures)* •

M. Benjamin : Merci, M. le Président. Donc, M. le premier ministre, membres de cette commission, donc, je vous salue. Donc, je vous remercie, M. le premier ministre, de prendre le temps de venir échanger avec nous sur un enjeu très, très important pour nous. Et j'ai beaucoup de questions, et, en fait, je me disais, arrivé ici, qu'une heure, deux heures ce n'est pas assez pour parler des dossiers jeunesse, donc. Mais, écoutez, on va essayer d'y aller rondement, en espérant avoir des questions rapides mais aussi des réponses pas trop longues pour... question de nous permettre de maximiser le temps.

Une première question, M. le Président, que j'aurais pour le premier ministre. En juin 2020, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec avait écrit directement au directeur national de la santé publique et à l'ancienne ministre de la Santé et des Services sociaux afin de demander l'accès à des données désagrégées. Ces données-là auraient permis, justement, de mieux comprendre les effets de la pandémie sur certaines populations, notamment, notamment les jeunes. Or, depuis juin 2020, cette demande a été faite. J'aimerais... Ma première question au premier ministre : Où est-ce qu'on en est avec cette demande qui a été faite à votre ministre de la Santé et au directeur national de la santé publique?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui, merci. D'abord, je veux vous saluer, M. le Président, le secrétaire exécutif, le directeur de cabinet. Mon adjoint parlementaire est responsable du dossier de la jeunesse, les députés qui sont ici avec nous aujourd'hui puis tout le personnel qui m'accompagne. Effectivement, le député de Viau a raison, c'est un sujet important, les jeunes. C'est probablement la principale raison pourquoi je suis en politique, donc éducation, des emplois d'avenir pour les jeunes. Avec la pandémie, on a vu aussi qu'il y a des défis du côté de la santé mentale et, dans le nouveau plan jeunesse, qui va être déposé dans les prochaines semaines, on a ajouté deux sujets qui sont très importants pour les jeunes : l'environnement et la culture.

Maintenant, M. le Président, concernant la question du député de Viau, à chaque jour, on suit le nombre de patients qui sont admis, les patients COVID, dans les hôpitaux en fonction de l'âge de ces patients-là. Malheureusement, on voit de plus en plus que les gens qui sont hospitalisés sont jeunes, et il y a aussi eu une multiplication des problèmes, chez les jeunes, de santé mentale. On le sait, le fait de ne pas pouvoir avoir une vie sociale, comme on le connaît habituellement, ça a amené des problèmes de santé mentale. Donc, tout au long de la pandémie, on a annoncé des budgets importants pour aider à régler ces problèmes.

Le Président (M. Bachand) : Merci. M. le député de Viau.

M. Benjamin : Merci, M. le premier ministre, pour ces éléments. Mais, cependant, ma question demeure, en fait, la question, elle était très précise. Il y a une demande qui a été faite à votre ancienne ministre de la Santé, il y a

une demande qui a été faite au directeur national de la santé publique de collecter des données désagrégées. Et, selon la Commission des droits de la personne, c'est... la désagrégation de ces données est importante en ce sens qu'elle permet de mieux répondre aux besoins de certains groupes, sous-groupes marginalisés. Et aussi ça, c'est une demande qui s'adressait aux différents groupes concernés par la charte québécoise des droits et libertés de la personne, donc, quand on parle de discrimination, dont les jeunes, puisque les critères de l'âge en font partie. Par rapport précisément à cette demande-là, pouvez-vous nous dire qu'est-il arrivé de cette demande? C'est une demande qui a été faite depuis juin 2020.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : ...comme je le disais, M. le Président, à chaque jour, les données sont réparties par groupes d'âge, donc ces données-là sont disponibles à chaque jour.

Le Président (M. Bachand) : ...député de Viau, s'il vous plaît.

M. Benjamin : Je comprends que la demande d'avoir accès aux données désagrégées, cette demande-là, elle est... elle existe actuellement. C'est ce que vous nous dites?

M. Legault : Bien, écoutez, je vais vérifier que toutes les données sont disponibles. On reçoit des tonnes de données. Mais moi, je peux vous dire que je les ai, effectivement, à chaque jour les données par groupes d'âge.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Viau.

M. Benjamin : Pour la bonne conduite des travaux de cette commission, M. le Président, j'aimerais déposer, encore une fois, cette demande qui nous a été adressée, qui avait été adressée en juin 2020, par la Commission des droits de la personne.

Le Président (M. Bachand) : Pouvez-vous... faire parvenir au secrétariat, s'il vous plaît?

M. Benjamin : Absolument.

Le Président (M. Bachand) : Merci.

M. Benjamin : Merci.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Viau, vous avez la parole.

M. Benjamin : Une deuxième question, M. le premier ministre. C'est un dossier de plus en plus important et préoccupant... pour nous tous. En l'espace de deux ans, le nombre de vapoteurs au secondaire a doublé. C'est maintenant près du tiers des jeunes entre 14 et 17 ans qui déclarent avoir vapoté dans les 30 derniers jours. À la grandeur du Québec, cela représente 105 000 adolescents. Il y a des études qui lient son utilisation à un ralentissement du développement du cerveau. Dans nos écoles secondaires, M. le premier ministre, les jeunes vapotent désormais autant qu'ils fumaient dans les années 90.

Donc, ma question : Compte tenu de la popularité grandissante du vapotage chez nos jeunes, comment le gouvernement va-t-il freiner cette tendance inquiétante dans les écoles secondaires?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui, M. le Président. C'est effectivement... puis le député de Viau a raison, c'est un sujet très important qui est étudié actuellement par le ministre de la Santé. J'en ai justement parlé avec lui hier. Il y a deux écoles de pensée sur le vapotage. Il y a une école de pensée qui dit que ça aide à arrêter de fumer à certaines personnes, mais il y a une autre école de pensée, avec laquelle je suis pas mal plus d'accord, où on dit que ça incite les jeunes, entre autres avec les saveurs, à commencer éventuellement à fumer. C'est certain que c'est moins dommageable que le tabac, mais c'est quand même dommageable.

Donc, c'est quelque chose qu'on regarde, et puis le ministre de la Santé me disait qu'au cours des prochains mois il compte nous faire une proposition pour trouver des moyens de réduire cette consommation, entre autres, chez les jeunes, du côté du vapotage.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Viau.

M. Benjamin : Merci, M. le Président. Il y a des groupes comme la Société canadienne du cancer, qui... comme moi... conséquence d'instaurer, M. le premier ministre, une taxe sur les produits de vapotages pour qu'ils reflètent l'impact réel de leur utilisation sur les fonds publics. Selon un sondage, 76 % des Québécois seraient d'accord avec une telle mesure. Êtes-vous d'accord avec une telle mesure, M. le premier ministre?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : M. le Président, vous le savez très bien, en 2018, la CAQ a promis qu'aucune nouvelle taxe ne serait ajoutée au Québec, aucun nouvel impôt, aucun nouveau tarif, aucune augmentation de plus que l'inflation. Donc, nos promesses, on les tient à la CAQ. Donc, évidemment, on peut se poser la question pour le prochain mandat puis regarder si on veut renier cette promesse-là, mais, pour l'instant, il n'est pas envisagé d'augmenter aucune taxe ou impôt au Québec.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Viau.

M. Benjamin : Merci, M. le Président. Je reviendrai sur les enjeux de santé et... services sociaux, mais, en attendant, il y a une question qui me... il y a un enjeu qui me brûle les lèvres, M. le premier ministre. C'est la situation suivante : sur l'île de Montréal, l'école la plus défavorisée, selon le Comité de gestion de la taxe scolaire, est l'école Bienville. Et, au niveau des mesures en matière de tutorat, cette école, qui dessert 439 élèves, ne reçoit que 6 500 \$, c'est-à-dire... c'est 14,80 \$ par élève, M. le premier ministre. Trouvez-vous ça normal?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui. Bien, M. le Président, vous allez me permettre de dire que, quand on parle d'un cas aussi pointu, je ne peux pas être au courant de la situation dans chaque école au Québec. Par contre, le mandat que j'ai donné autant au ministre de l'Éducation qu'au ministre des Finances, c'est de recruter le plus de tuteurs possible. Je pense qu'on en a 10 000 actuellement, qui donnent des services à plus de 75 000 élèves, puis on poursuit l'embauche de tuteurs. Dans certains cas, c'est des enseignants retraités; dans d'autres cas, ce sont des jeunes étudiants en éducation. Donc, c'est vraiment une priorité de le faire maintenant. Mais il va aussi y avoir un effort important, une espèce de gros chantier l'été prochain pour avoir des tuteurs qui aident les enfants qui ont pris un retard, entre autres, à cause de la pandémie.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Viau.

M. Benjamin : Merci, M. le Président. Écoutez, M. le premier ministre, nous avons... nous sommes intervenus à plusieurs reprises pour rappeler l'importance qu'il y ait une véritable prise en compte des groupes des milieux défavorisés. Et, dans le cas qui nous concerne, je vous apporte un exemple, évidemment, important, je vous dis : C'est l'école la plus défavorisée, selon le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal. C'est une école primaire que je connais très bien, d'ailleurs, puisqu'elle se trouve dans ma circonscription. C'est l'école Bienville. Actuellement, ce que je vous dis, comme mesures de tutorat, cette école-là ne reçoit que 6 500 \$. Est-ce que vous trouvez ça normal? J'aimerais avoir votre opinion là-dessus. Je ne vous demande pas de me dire... ou de prendre une décision, mais trouvez-vous ça normal?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Bien, écoutez, quand on dit qu'il y a déjà 10 000 tuteurs, moi, je m'attends à ce que les écoles qui sont cotées 8, 9, 10... Vous savez, toutes les écoles au Québec sont rangées en fonction de deux critères : le revenu moyen des parents puis le degré de scolarité de la mère. Et, probablement, l'école dont parle le député de Viau, ça doit être une école cotée 10. Donc, effectivement, moi, je m'attends à ce que, dans les écoles cotées 10, où en moyenne, malheureusement, il y a plus d'enfants qui ont des difficultés d'apprentissage, même quand il n'y a pas de pandémie, ça soit là qu'on mette le plus de tuteurs.

Et je pense qu'actuellement le gros défi, c'est de recruter des tuteurs, donc ce n'est pas une question d'argent. J'ai été très clair avec le ministre des Finances, tout l'argent qu'on a besoin pour les tuteurs, on va le déboursier, parce que c'est ce qu'il y a de plus important pour notre avenir, là, que ces jeunes-là fassent le rattrapage qui est nécessaire.

• (14 h 10) •

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Viau.

M. Benjamin : Merci, M. le Président. Et, parlant de cet enjeu de disparité, donc, un des enjeux qui nous a frappés aussi, c'est l'enjeu de la fracture numérique, M. le premier ministre. Je sais qu'il y a des actions qui ont été prises au niveau du ministère de l'Éducation, mais je veux vous parler d'une action en particulier, une initiative pour répondre à la fracture numérique, qui a permis à quelque 1 500 familles de bénéficier non seulement de l'ordinateur, mais aussi, ce qui est très important, d'un accompagnement, d'un accompagnement pour les parents, parce que c'est parfois l'angle mort aussi, M. le premier ministre. Comment accompagner, soutenir les parents pour mieux accompagner leurs jeunes, à leur tour? Cette initiative-là, je la connais très bien. C'est un projet qui s'appelle le projet 4C. C'est un projet qui a pris naissance dans ma circonscription. Et les 1 500 familles ne sont pas que dans ma circonscription, M. le premier ministre, ce sont des familles qui sont partout, et je pense qu'il y a une quarantaine de familles qui sont de la région de Québec. Le projet 4C, c'est un... Actuellement, il y a 700 familles qui sont sur une liste d'attente, qui attendent pour être soutenues. Est-ce que ce programme-là, cette initiative-là du sommet socioéconomique pour les jeunes des communautés noires pourra compter sur votre appui, M. le premier ministre?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Bien, écoutez, je pense que mon adjoint parlementaire est au courant du dossier, donc, si vous permettez, je vais demander au député de Beauce-Sud de vous répondre.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Beauce-Sud, s'il vous plaît.

M. Poulin : Merci beaucoup, M. le premier ministre. C'est un plaisir pour moi d'être ici aujourd'hui, puis j'aurais eu beaucoup d'éléments à mentionner en complément à ce que le premier ministre dit.

J'ai déjà échangé avec le député de Viau sur le sommet. J'ai été les rencontrer déjà à quelques reprises. Vous savez, on présentera, dans les prochaines semaines, un plan pour la jeunesse québécoise, et je peux déjà vous annoncer que le sommet sera un partenaire important de ce plan. Évidemment, 4C est un projet qui nous tient à coeur. On a vu les impacts. Vous nous dites qu'il y a eu une liste d'attente. Donc, je pense qu'ils seront contents des prochaines nouvelles qu'on aura à annoncer à ce niveau-là.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup, M. le député. M. le député de Viau.

M. Poulin : J'ai tenté d'être court. Je voulais juste vous le dire.

M. Benjamin : C'est gentil.

M. Poulin : De rien.

M. Benjamin : Merci. Revenons sur les enjeux de santé, M. le premier ministre. Je veux vous parler de la consommation d'antidépresseurs. Selon les plus récentes données de la Régie de l'assurance maladie du Québec, le nombre de mineurs à qui ont été prescrits des antidépresseurs a commencé à croître de façon significative. La hausse du nombre de jeunes femmes en particulier, recevant des antidépresseurs depuis septembre, est près de deux fois plus élevée que celle constatée depuis septembre. Ma première question, M. le premier ministre — c'est plus que préoccupant, cette situation : Comment votre gouvernement compte-t-il renverser cette tendance de surmédication en santé mentale?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Merci, M. le Président. Bien, écoutez, d'abord, il faut être très prudent avant d'utiliser des mots comme «surmédication», parce qu'il faut comprendre que des enfants avec des médicaments, entre autres des antidépresseurs, vont être capables de se concentrer puis de réussir à l'école, alors qu'ils n'auraient pas réussi sans ces médicaments-là. Donc, il faut être très prudent de tout mettre dans le même panier cette consommation-là.

Maintenant, oui, dans certains cas, il y a surmédication. Il y a évidemment d'autres façons de régler des problèmes de stress, des problèmes d'anxiété. On sait qu'actuellement il y a beaucoup de problèmes de santé mentale, il manque de psychologues, de psychiatres au Québec. La ministre de l'Enseignement supérieur travaille à ce qu'on mette des incitatifs pour avoir plus de psychiatres, plus de psychologues. Le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux travaille aussi avec l'Ordre des psychologues pour que des psychologues qui sont au privé viennent travailler avec nous pour une certaine période, pour accompagner des jeunes qui ont, entre autres, des problèmes d'anxiété, des problèmes de concentration.

Donc, soyons prudents, ce n'est pas toujours mauvais, ces médicaments-là. Il faut vraiment faire une analyse avant de poser un jugement définitif.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Viau.

M. Benjamin : Merci. Merci, M. le Président. M. le premier ministre, toujours sur les enjeux de santé mentale, vous savez qu'actuellement... Vous avez... Cette semaine, d'ailleurs, vous avez... il y a des mesures qui ont été annoncées par votre gouvernement au niveau de la santé mentale pour les jeunes. Cependant, un des enjeux qu'il y a, c'est qu'au-delà du premier épisode psychotique, il y a un besoin de s'assurer, de garantir qu'il y aura un panier de services disponible.

Alors, quelles sont les mesures qui seront mises en place pour garantir les services au-delà du premier épisode psychotique et qui permettent de traiter correctement les cas complexes qu'on pourrait avoir?

Le Président (M. Bachand) : Merci. Juste avant de donner la parole au premier ministre, vous dire, M. le député de Viau, que j'ai reçu le document. J'autorise son dépôt, mais les informations confidentielles vont être caviardées avant d'être rendues publiques. Merci. M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui. M. le Président, le député de Viau touche un sujet très important pour moi, puis, tout au long de la pandémie, dans les discussions que j'ai eues avec la Santé publique, pour moi, ça a toujours été important de prioriser les jeunes. Donc, quand on a à choisir des mesures pour réduire les contacts, on ne choisit, autant que possible, pas la fermeture des écoles. D'ailleurs, très fier de dire que le Québec est probablement un des endroits au monde où il y a eu le moins de jours de fermeture des écoles.

Maintenant, vous le savez, le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux est en train de faire une réforme importante à la DPJ. On a ajouté dans les centres jeunesse beaucoup d'employés. Actuellement, on peut dire que tous les enfants reçoivent des services de base. Par contre, il y a des enfants, il y a des jeunes qui ont besoin de psychothérapie, et, malheureusement, il n'y a pas assez de professionnels pour être capable de leur donner ce service-là. Donc, on travaille actuellement à être capables de donner plus que les services de base aux jeunes qui ont des problèmes de santé mentale.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Viau.

M. Benjamin : Merci, M. le Président. Je vais passer rapidement à des questions de... très importantes pour moi, cette partie-là, la question posée par des jeunes. J'ai une première personne, donc, Mme Emma Pesut, Emma Pesut fréquentant l'organisme Ali et les princes de la Rue. Emma est âgée de 21 ans, M. le premier ministre. Elle est retournée aux études pour obtenir son diplôme d'études secondaires et s'inscrire au cégep. La question que m'a demandée Emma de vous poser, M. le premier ministre : Pourquoi, quand on retourne aux études à l'éducation des adultes pour finir le secondaire, on ne peut pas recevoir une bourse d'études ou autre encouragement pour nous aider à consacrer tout notre temps à nos travaux scolaires et terminer plus vite?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Merci, M. le Président. Actuellement, le ministre de l'Emploi travaille et même a commencé à faire des annonces pour qualifier ou requalifier les personnes qui ont perdu leur emploi pendant la pandémie. Donc, on le sait, avant la pandémie, on avait une pénurie d'employés, à certains endroits, il nous manquait d'employés.

Donc, évidemment il faut tout faire pour accompagner financièrement les jeunes qui veulent, entre autres, retourner aux études, surtout dans des domaines où il manque d'employés. Je pense, entre autres, aux technologies de l'information, mais ça peut s'appliquer aussi à plusieurs secteurs.

Donc, actuellement, le ministre de l'Emploi, avec, entre autres, les carrefours jeunesse-emploi, travaille à ajouter des programmes pour aider financièrement les personnes qui retournent aux études.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Viau.

M. Benjamin : Merci. Donc, je comprends ce que vous dites à Emma aujourd'hui, M. le premier ministre. C'est que, dans son cas à elle, âgée de 21 ans, qui retourne aux études à l'éducation des adultes, donc, il y a un programme qui va être annoncé, qui va pouvoir répondre à ses besoins à elle, par rapport à sa question posée.

M. Legault : Bien, M. le Président, vous allez comprendre que je ne peux pas donner une réponse sur un cas précis comme ça sans avoir toute l'information. Donc, ce que je vous dis, c'est qu'il y a des programmes, ça dépend dans quoi elle veut aller étudier, ça dépend aussi de sa situation financière, de la situation financière de sa famille. Donc, il faudrait que j'aie plus d'information, là. S'il veut me donner le dossier, là, je pourrais le transmettre au ministre de l'Emploi. Mais effectivement on veut tout faire pour aider les personnes qui veulent retourner aux études de pouvoir le faire.

Le Président (M. Bachand) : Il vous reste quelques secondes, M. le député de Viau.

M. Benjamin : Quelques secondes. Bien, écoutez, je pense que je reviendrai avec mes autres questions, mais j'apprécie la teneur des échanges. Merci.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. Mme la députée de Dorion, pour 14 min 35 s, s'il vous plaît.

Mme Dorion : Merci, M. le Président. Alors...

Le Président (M. Bachand) : ...je vous ai appelé par votre nom de famille, je m'excuse. Désolé.

Mme Dorion : Ce n'est pas grave.

Le Président (M. Bachand) : Désolé, Mme la députée de Taschereau.

Mme Dorion : Bonjour à tous. Au lieu de poser des questions au premier ministre sur la jeunesse, j'ai décidé de lui poser des questions de la jeunesse. J'ai fait un appel sur mes réseaux sociaux et j'ai reçu près de 2 000 questions. Alors, j'ai fait une sélection un peu aléatoire et je vais poser ces questions-là en rafale. Donc, c'est un exercice un peu sportif, questions courtes, réponses courtes.

Je commence, c'est parti : «Nous sommes deux diplômés en région, salaire moyen. On voudrait se faire bâtir une maison ou en acheter une, mais, avec l'explosion des prix, on se demande vraiment comment on va faire. Le premier ministre veut que le Québec rejoigne l'Ontario, mais peut-être que, pour le prix des maisons, il pourrait slaquer sur la comparaison. Est-ce possible?»

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

• (14 h 20) •

M. Legault : Bon. Oui. Bien, d'abord, ça me fait plaisir. Je pense, c'est une bonne idée qu'a eue la députée de Taschereau d'utiliser son temps pour que les jeunes puissent me poser des questions.

Puis effectivement, actuellement, on est comme un peu victimes de notre succès. On le sait, les maisons au Québec coûtent à peu près la moitié moins cher qu'en Ontario, mais on a des revenus plus bas que l'Ontario.

Or, au cours des deux dernières années, le revenu au Québec a augmenté plus rapidement que l'Ontario. Donc, automatiquement, via l'offre et la demande, le prix des maisons a augmenté. Donc, effectivement, c'est une conséquence qui est difficile, mais c'est un peu un des prix à payer pour être capable d'avoir un revenu moyen qui est plus élevé.

C'est certain aussi qu'avec la pandémie il y a beaucoup de gens qui ont eu beaucoup d'épargne non utilisée parce qu'ils ne voyageaient pas, et donc ils ont mis une pression à la hausse sur le prix des maisons. On peut penser que, d'ici six mois, un an, cette pression-là va être réduite, mais il va se construire plus de maisons, puis il faut offrir plus de logements abordables.

Le Président (M. Bachand) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Dorion : Question sur les villes : «Vrai ou faux? Plus d'autos électriques, c'est O.K., mais moins d'autos en général, c'est encore mieux.»

M. Legault : Bien, absolument. Je pense que ce qu'on veut, au Québec, c'est que les gens aient de plus en plus des autos électriques, puis qu'ils utilisent de plus en plus le transport en commun. Donc, c'est important. Entre autres, entre Québec et Lévis, il y aura un tunnel dans lequel il y aura du transport collectif, donc les gens vont pouvoir voyager entre Lévis et Québec en transport collectif plutôt qu'utiliser leur auto puis attendre sur le pont de Québec pendant très longtemps.

Le Président (M. Bachand) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Dorion : «Va-t-il y avoir un vrai contrôle des loyers, ou sommes-nous pris à stresser que nos proprios nous mettent dehors pour relouer plus cher?»

M. Legault : Bien, d'abord, c'est inacceptable qu'un propriétaire, sans raison, mette quelqu'un dehors, là, donc, pour faire des rénovations puis changer le prix du loyer sans que ça soit justifié. Actuellement, on a, au Québec... je pense qu'on est la seule province qui a une régie qui permet aux gens qui sont lésés d'aller se faire accompagner puis de forcer les propriétaires à arrêter ces façons de faire, là. Donc, il y a, cette année, selon les calculs de la Régie du logement, à peu près un demi de 1 % seulement qui va être permis d'augmentation de loyer. Donc, ceux qui en auront plus que ça pourront faire une plainte, puis il y aura un suivi par la Régie du logement.

Le Président (M. Bachand) : Mme la députée.

Mme Dorion : Il y a Patrick qui veut juste passer le message que tous les dealers de dope de moins de 35 ans remercient le premier ministre pour la passe de cash qu'il leur permet de faire en interdisant le cannabis aux moins de 21 ans.

Prochaine question : «Qu'est-ce qui est le plus rapide, Superman ou les changements climatiques liés à l'inaction de nos gouvernements?»

Le Président (M. Bachand) : ...

M. Legault : M. le Président, bon, d'abord, moi, je... puis je pense que sûrement que la députée de Taschereau en connaît plein, de ses amis ou des connaissances, les jeunes de moins de 25 ans, il ne faut pas consommer de cannabis. Donc, c'est ça, le message qui doit être envoyé de façon responsable, parce qu'il y a un risque réel de créer des problèmes comme la schizophrénie.

Maintenant, concernant Superman et la vitesse du réchauffement de la planète, bon, peut-être que Superman est plus vite, là, mais le réchauffement de la planète, c'est sérieux, et c'est pour ça qu'on a le plan le plus ambitieux pour avoir un tramway à Québec, un autre dans l'est de Montréal, un autre sur la Rive-Sud de Montréal, un autre à Laval, un autre à Gatineau. Il n'y a jamais eu autant de projets de transport collectif. Puis on travaille avec des compagnies comme Lions, comme Novabus pour que, le plus vite possible, tous nos autobus puis nos camions au Québec soient électriques.

Le Président (M. Bachand) : Mme la députée.

Mme Dorion : Deux questions en une : «Qu'est-ce qui vient en premier, l'oeuf ou la poule? Qu'est-ce qui vient en premier, les autoroutes ou le trafic?»

M. Legault : Les autoroutes ou...

Mme Dorion : Le trafic.

M. Legault : ...ou le trafic. Bien, c'est une bonne question. L'oeuf ou la poule? Je me suis souvent posé la question. Est-ce que... Si c'est l'oeuf, bien, ça venait d'une poule. Si c'est la poule, bien, elle venait d'où la poule? Elle venait-tu de l'oeuf? C'est vraiment une question pas simple.

Maintenant, M. le Président, il faut regarder la question de la circulation avec une période de transition. On ne peut pas penser à la grandeur du Québec. On le sait, le Québec, c'est immense par rapport à... c'est beaucoup plus grand que beaucoup de pays dans le monde. Donc, on ne peut pas penser que, demain matin, dans toutes les régions du Québec, les gens vont pouvoir utiliser des autobus, ou des trains, ou des tramways pour se déplacer. Donc, évidemment, ce qu'on souhaite, c'est, le plus possible, qu'il y ait des autos électriques, mais, pour circuler avec des autos électriques, ça va prendre des routes.

Le Président (M. Bachand) : Mme la députée.

Mme Dorion : «S'il n'y a pas de racisme systémique et de crise du logement, est-ce qu'il y a beaucoup de choses vraiment grosses que le premier ministre ne voit pas non plus, genre, voit-il le Stade olympique quand il sort du métro Pie-IX?»

M. Legault : Bon. Bien, d'abord, le Stade olympique, je trouve ça malheureux, puis je suis en train de travailler différents projets, parce que, moi, qui suis plus vieux, c'était un beau projet, le Stade olympique. Et puis je sais qu'il y a beaucoup de visiteurs qui viennent et qui veulent visiter le Stade olympique, mais, actuellement, c'est associé à quelque chose de négatif. Je pense qu'on est capables, entre autres avec le mât puis la vue extraordinaire qu'on a au Stade olympique, d'en faire quelque chose de positif.

Maintenant, concernant le logement, je l'ai dit, il manque de logements abordables au Québec. La crise, moi, je pense que c'est d'abord une crise sanitaire qu'on vit actuellement. Et je pense qu'une fois qu'on va avoir construit les 15 000 logements abordables, qui avaient été promis par les libéraux, mais qui n'ont pas été construits, je pense qu'on va avoir une situation qui est un peu différente. On a mis le 600 millions aussi dans AccèsLogis pour aider les familles puis on a élargi les critères qu'ils avaient besoin.

Concernant le racisme systémique, bien, il y a une partie de la population au Québec qui pense qu'il y a du racisme systémique; il y a une partie de la population au Québec qui pense qu'il n'y a pas de racisme systémique. Mais par contre tous les Québécois pensent qu'il y a du racisme au Québec. Donc, moi, je suis pour rassembler les Québécois, pas les diviser.

Le Président (M. Bachand) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Dorion : «Deux enfants en garderie privée non subventionnée, c'est carrément le coût d'une hypothèque. Mon conjoint et moi faisons de relativement bons salaires, il reste que ça mange notre budget pas à peu près. Est-ce que c'est normal?»

M. Legault : Non, ce n'est pas normal, puis c'est vraiment mon intention qu'il y ait des places subventionnées pour tout le monde au Québec. Le problème qu'on a vécu au cours, surtout, de la dernière année, c'est qu'en même temps qu'on augmentait le nombre de places en CPE puis en garderie subventionnée on a perdu plus de 12 000 places dans les garderies en milieu familial pour les raisons qu'on connaît. Donc, on doit accélérer la création de places dans les CPE puis les garderies subventionnées. C'est ce qu'on est en train de faire. C'est ce que le ministre de la Famille fait.

Le Président (M. Bachand) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Dorion : «On a tous 18 ans et plus et incapables de se trouver un logement qui a de l'allure où on peut commencer nos vies d'adultes. La crise du logement et la gentrification, vous faites quoi pour la contrer?»

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Bien, écoutez, on a annoncé, là, qu'on va construire 15 000 logements. On a déjà commencé à en construire 3 000, qui sont faits, 5 000 qui sont en train d'être faits, et, donc, la construction avance. Mais malheureusement il y a eu plusieurs années où il ne s'en est pas construit. Donc, c'est certain qu'en ayant des logements abordables, disponibles, entre autres dans les grandes villes comme Montréal, Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec, Gatineau, ça va aider beaucoup la situation. Puis, s'il y en manque, on va en ajouter.

Le Président (M. Bachand) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Dorion : «Pourquoi ne sommes-nous pas plus fiers de notre héritage architectural et de nos bâtiments patrimoniaux, qui racontent notre histoire, mais qu'on laisse dépérir? Pourquoi, au Québec, on encourage la construction de buildings neufs, cheap, sans âme et sans personnalité?»

M. Legault : Bien, je suis assez d'accord avec la personne qui a écrit ce dossier-là, ce document-là. Prenons la nouvelle salle de l'Orchestre symphonique, très belle à l'intérieur, mais très laide à l'extérieur. Moi, je pense qu'à l'avenir on doit avoir des critères plus élevés en termes d'architecture, on doit célébrer la beauté dans toutes les régions du Québec. Et puis je vais donner un petit scoop à la députée de Taschereau, dans les prochains mois, je vais avoir une belle annonce dans ce secteur-là.

Le Président (M. Bachand) : Merci. Mme la députée de Taschereau.

Mme Dorion : «Pourquoi l'accès à un thérapeute est encore un luxe que bien des gens ne peuvent s'offrir, alors que c'est la seule avenue de guérison possible pour bien des maladies mentales?»

Le Président (M. Bachand) : ...

M. Legault : Bien, on a effectivement beaucoup de postes d'ouverts pour aller chercher des psychothérapeutes. Malheureusement, il en manque au Québec aujourd'hui, donc on doit... Bon, puis en même temps c'est un peu déshabiller un pour habiller l'autre, parce que, si on enlève des psychothérapeutes qui sont dans le privé puis qu'on les met dans le public, bien, actuellement, ces psychothérapeutes ont des clients, là, donc des patients, on va juste déplacer le problème. Donc, il faut vraiment en former plus.

Le Président (M. Bachand) : Mme la députée.

Mme Dorion : «950 \$ pour un trois et demi, c'est normal?»

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Bien, je sais que la cheffe de Québec solidaire me disait hier que le loyer moyen était de 1 300 \$, là. Donc, je ne sais pas... C'est-tu rendu 950 \$? Mais ce que je sais, c'est qu'il y a un problème avec la hauteur des loyers. C'est sûr que le coût est encore beaucoup moins élevé qu'en Ontario, qu'en Colombie-Britannique, qu'aux États-Unis dans les grandes villes, mais on doit travailler à augmenter le revenu. On a augmenté de façon exceptionnelle, historique, les versements qui sont faits à chaque mois à l'aide social pour aider les plus mal pris. On essaie de créer des emplois payants pour ceux qui travaillent. Donc, je pense que c'est via les revenus qu'on va pouvoir arriver à résorber ce problème-là.

Le Président (M. Bachand) : ...

Mme Dorion : Une petite de quatre ans qui demande : «Pourquoi je ne verrai probablement jamais de caribous dans ma vie?»

• (14 h 30) •

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : ...caribous, moi, dans mon temps, c'était plus au PQ qu'on les retrouvait, mais c'est vrai qu'on a un défi, dans certaines régions, de protéger, là, ce qu'on appelle le caribou forestier. Malheureusement, l'espèce est en disparition. Je pense que la petite fille de quatre ans, si elle insiste, je pense qu'elle pourrait peut-être en voir quand même, là, il y en a quelques-uns encore. Mais effectivement, là, c'est une préoccupation que tout le monde a, de protéger cette espèce.

Mme Dorion : J'ai 24 ans et je suis prise dans la crise immobilière : Un gel des loyers? Des lois contre les surenchères que les proprios produisent actuellement dans les quartiers abordables? Autres solutions rapides?

M. Legault : Bon, bien, je le disais tantôt, on est un peu victimes de notre succès. D'abord, c'est faux de prétendre que le problème vient des étrangers qui achètent des maisons au Québec, c'est seulement 3 % des acheteurs. Donc, 97 % du problème vient de Québécois. Puis évidemment, étant donné que les revenus ont augmenté, là, le revenu moyen pour ceux qui travaillent à temps plein, qui était de 50 000 \$, est maintenant de 56 000 \$, en plus, les gens n'ont pas dépensé autant pendant la pandémie, entre autres pour leurs voyages, donc ils ont acheté des plus grosses maisons puis ça a fait augmenter le prix des maisons. Je pense que le vrai problème, ce n'est pas le prix des maisons, qui est toujours beaucoup plus bas qu'ailleurs, mais c'est la hauteur des revenus. Moi, c'est vraiment mon obsession, d'augmenter les salaires des Québécois.

Mme Dorion : «L'anxiété est le mal de notre génération. Pourquoi, selon lui?»

M. Legault : Wow! Combien d'heures on a pour répondre à ça? Écoutez, on est dans une société de performance. On a les médias sociaux qui ne pardonnent pas beaucoup l'erreur, qui sont très durs entre autres avec... puis je sais que la députée d'Hochelaga en sait quelque chose. Donc, c'est une addition de raisons. On est effectivement plus stressés, plus anxieux, et c'est quelque chose qu'il faut regarder, comment on peut avoir une société qui est plus

sereine. Moi, je sais que je lis beaucoup puis ça m'aide, là, hein? Je le disais en fin de semaine passée, Valérie Perrin, là, ça aide à calmer.

Le Président (M. Bachand) : Mme la députée.

Mme Dorion : «Mon conjoint et moi, 25 et 27 ans, avons une bonne petite entreprise agricole et un bon "cash down" et nous cherchons à acheter une terre en Outaouais, mais le prix est exorbitant, impossible d'acheter. Comment pouvons-nous avoir l'audace de dire que l'autonomie alimentaire est une priorité pour le Québec si la relève agricole, jeune, motivée, écoresponsable, n'est pas capable d'acheter cette ressource essentielle à l'agriculture : une terre?»

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Bien, encore une fois, on a un problème qui est moins grand au Québec que dans les autres provinces, mais effectivement le prix des terres agricoles a augmenté. Mais La Financière agricole a des programmes spécifiques pour les jeunes qui veulent commencer l'agriculture, et je sais que le ministre de l'Agriculture, c'est quelque chose qu'il regarde, parce qu'effectivement ça va nous prendre des jeunes en agriculture.

Le Président (M. Bachand) : 20 secondes.

Mme Dorion : «Pourquoi les gens de Charlesbourg n'auront-ils pas droit à un tramway, mais seulement à un élargissement d'autoroute?»

M. Legault : Oh! bien là, je ne veux pas commencer à rentrer dans le détail du tramway, mais le projet structurant, je pense, est le plus beau projet pour desservir le plus de personnes possible dans tous les arrondissements de Québec, puis je sais que le ministre des Transports a très hâte d'aller le présenter en détail, avec aussi une desserte, là, de...

Le Président (M. Bachand) : ...M. le premier ministre.

M. Legault : ...je pense que ça a... 854 millions, là, pour les banlieues.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Viau, s'il vous plaît.

M. Benjamin : Merci, M. le Président. Écoutez, M. le premier ministre, on va parler d'emploi, on va parler d'environnement dans ce bloc-ci. Les 15-24 ans, ils ne représentent que 13 % de la population. Cependant, ils ont subi 53,6 % des pertes d'emploi. En mars dernier, les 15 à 24 ans, le taux de chômage, c'était de 12,4 %. En termes d'emplois spécifiques, qu'est-ce que le gouvernement compte mettre en place pour améliorer le sort des jeunes?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Bien, écoutez, quand on regarde les impacts de la pandémie puis les emplois qui ont été perdus, c'est dans certains secteurs où il y avait beaucoup de jeunes. Je pense entre autres à tout le commerce de détail. Puis il y a une partie de ces emplois-là qu'on doit être bien clairs, là, qui ne seront jamais retrouvés, parce qu'on est en train de développer les achats en ligne puis les livraisons à domicile. Il y a des postes, bon, dans un secteur que je connais bien, beaucoup de jeunes qui travaillent comme agents de bord chez Air Transat ou ailleurs. Malheureusement, il y a moins de voyages. Tout le tourisme, tourisme étranger, il y a beaucoup de jeunes qui travaillent dans le secteur du tourisme, qui est très saisonnier, très concentré durant l'été. Donc, il devrait y avoir requalification.

Je pense que le mot «requalification» risque d'être un des mots les plus importants dans les prochains mois, les prochaines années, parce qu'on va manquer d'employés, mais des employés qualifiés. Donc, la réponse, c'est vraiment la formation, l'éducation puis l'aide financière pendant cette formation et l'éducation.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Viau.

M. Benjamin : On vient de le dire, les jeunes ont subi les pires effets de cette pandémie, non seulement au niveau de l'emploi, au niveau de la santé, au niveau de l'éducation aussi. Mais, sur la question de l'emploi, M. le premier ministre, qu'est-ce que vous... c'est quoi... qu'est-ce qui est en cours actuellement? Est-ce que vous avez un comité qui travaille sur la relance économique avec une vision adaptée pour les jeunes? Qu'est-ce que vous avez en place actuellement, au niveau économique, comme proposition concrète pour les jeunes?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Je pense que le député de Beauce-Sud a une réponse.

Le Président (M. Bachand) : Juste avant, M. le député de Beauce-Sud est membre de la commission, mais vu qu'il n'y a pas de temps de parole qui est prévu pour les députés, j'aurais besoin d'un consentement pour... Consentement. M. le député de Beauce-Sud, s'il vous plaît.

M. Poulin : ...n'ont pas pu accueillir tous les jeunes qu'ils souhaitaient. Alors, on est vraiment, à la fois avec le collectif des carrefours jeunesse-emploi, le regroupement, ils sont 110 à travers le Québec, vous en avez tous dans vos circonscriptions, pour qu'on puisse encore mieux les orienter vers le marché du travail et où les besoins, ils sont.

De notre côté, évidemment, on est conscients aussi, dans certains secteurs d'activités, qu'on n'a pas été en mesure de les requalifier dans les semaines et dans les mois, parce qu'on est présentement dans une troisième vague. On est conscients aussi que certains secteurs d'activités, pour les étudiants, on pense entre autres à la restauration, qui est un défi, mais évidemment on a fait une excellente nouvelle aujourd'hui avec la vaccination, que, dans les prochaines semaines, lorsque tout va reprendre, vont se mettre en place. On va être en mesure de bien cerner les besoins des jeunes en matière d'employabilité, et où ils manquent.

Mais je veux juste vous dire, parce que... à votre première question, tout à l'heure : Est-ce que vous avez surveillé l'impact des jeunes sur la pandémie?, oui, on est restés en contact avec tous les organismes jeunesse que nous finançons. Dès qu'il y a eu des demandes d'aide financière, on a été au rendez-vous. On a fait une étude également avec l'Université de Sherbrooke, en début d'année, pour bien voir les enjeux qui concernent la jeunesse. Au Secrétariat à la jeunesse également, on a surveillé, avec l'ensemble des ministères, quels étaient les besoins — puis on en a parlé tout à l'heure — que ce soit en matière de santé mentale, parce que tout ça est relié, en matière d'employabilité, en matière de santé mentale, d'éducation, et on s'est assuré que tous les organismes jeunesse qui sont près des jeunes présentement ne manquent de rien. Et les CJE font partie de la solution, ils font partie de la relance économique. Et, encore une fois, dans les prochaines semaines, lorsqu'on présentera notre plan, on sera en mesure de démontrer des nouveaux partenariats pour répondre aux enjeux de la pandémie.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Viau.

M. Benjamin : J'entends le député de Beauce-Sud parler de l'ancien gouvernement, mais ce que j'aimerais rappeler au député de Beauce-Sud c'est que, sur l'ancien gouvernement, il n'y avait pas pandémie. C'est une situation unique que nous vivons actuellement, et cette situation unique là commande des actions, donc, uniques, fortes, très fortes. Et j'écoutais M. le premier ministre parler notamment des questions de requalification. Mais pensons, par exemple, à ces jeunes : Qu'en est-il des jeunes qui viennent d'être diplômés, dont leurs accès sur le marché du travail sont retardés, justement, dus aux effets de la pandémie? Est-ce qu'on va parler de requalification pour ces jeunes-là aussi, les nouveaux diplômés? Quelles sont les mesures qui sont mises en place, donc, pour s'assurer, justement, qu'il n'y ait pas de décrochage, par rapport à l'accès à l'emploi aussi, pour ces jeunes diplômés et qui se voient retarder leur accès au marché du travail?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Bien, M. le Président, je pense que le chômage est une situation qui est très temporaire actuellement. Donc, oui, il y a eu de l'aide, entre autres du gouvernement fédéral, pensons à la PCU, pour les personnes qui n'avaient pas de travail, mais moi, je vous prédis... Puis d'ailleurs, bon, la cheffe du Parti libéral en parle souvent, il y a 140 000 emplois actuellement au Québec qui ne sont pas comblés.

Donc, le défi, c'est vraiment la qualification, donc la formation, l'éducation, puis le ministre de l'Emploi travaille sur des programmes. Une partie est déjà annoncée d'ailleurs : il le faisait il y a quelques jours pour tous ceux qui aimeraient travailler dans les services de garde, où il manque beaucoup de personnes, il l'a fait dans le secteur des technologies de l'information, il l'a fait dans le secteur de la construction. Donc, il y a plein d'emplois intéressants qui sont disponibles pour les jeunes, puis on a des programmes d'aide financière pour avoir un revenu pendant les études.

• (14 h 40) •

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Viau.

M. Benjamin : Merci. Merci, M. le Président. Nous sommes à quelques semaines de l'été. Donc, j'ai hâte à l'été, vous avez compris, M. le premier ministre, tout comme vous, j'espère. Les emplois saisonniers... C'est l'époque des emplois saisonniers. Est-ce qu'il y aura des mesures particulières cette année, des mesures spécifiques par rapport aux emplois saisonniers pour les jeunes?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Bon, évidemment, il y a encore beaucoup d'incertitude, trop à mon goût. On met beaucoup de pression sur le directeur national de la santé publique pour nous donner des réponses, parce que, bon, là, je pense qu'on peut vraiment se fixer un échéancier pour que la majeure partie de la population ait une première dose, ait une deuxième dose. Donc, on peut penser que, cet été, il va y avoir un retour, un certain retour à la normale, et donc il y aura du rattrapage à faire dans certains secteurs. Donc, on peut penser à des camps de jour ou du tutorat pour les jeunes. Puis sinon, bien, écoutez, déjà, il manque 140 000 employés dans toutes sortes de secteurs comme construction, services de garde, des enseignants, des infirmières, des personnes en technologies de l'information. Donc, il y en a aura à boire et à manger pour les jeunes et les moins jeunes.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Viau.

M. Benjamin : On l'a répété et on ne cessera jamais de le répéter, M. le premier ministre, les effets de la pandémie sont multiples sur les jeunes du Québec, santé, éducation, emploi. Et, on l'a vu, il y a des organismes, comme la Commission des droits de la personne et bien d'autres, qui nous ont dit qu'un des effets de la pandémie, ça a créé des inégalités par rapport à des groupes qui étaient déjà vulnérables, et les conséquences, les impacts peuvent être durables, voire néfastes pour les plus vulnérables, et c'est sans parler des enjeux d'équité intergénérationnelle. Donc, ma question pour vous : Quel est le plan du gouvernement du Québec pour les jeunes? Avez-vous un comité qui travaille sur la postpandémie, donc, pour les jeunes du Québec?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui, bien, écoutez, d'abord, les jeunes, ce n'est pas un bloc unique, là. Il y a les jeunes au primaire, au secondaire, il y a les jeunes au cégep, à l'université, il y a les jeunes travailleurs, il y a les jeunes sans emploi, il y a les jeunes qui ont des problèmes de santé mentale. Donc, pour chacun de ces groupes-là, on a... effectivement, on s'est penchés à s'assurer d'offrir tous les services qui sont nécessaires. Il faut se dire, là... Moi, j'ai confiance aux jeunes, les jeunes sont résilients. On va leur donner les outils, et il va y avoir une opportunité extraordinaire, parce que, oui, la pandémie a fait mal à l'économie, mais, en même temps, ça a accéléré certains changements qui font qu'il va y avoir une nouvelle économie après la pandémie. Puis ceux et celles qui vont être les mieux placés pour relever ces défis-là, bien, ce sont les jeunes.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Viau, s'il vous plaît.

M. Benjamin : Vous avez raison, M. le premier ministre, quand vous mentionnez que ce n'est pas uniforme, la réalité des jeunes. Tous les jeunes ne suivent pas, c'est vrai, un parcours de vie linéaire. Il y en a qui rentrent à l'école, il y en a qui sont... qui quittent le marché du travail, il y en a qui rentrent sur le marché du travail, ce sont... il y a des parcours hors norme aussi, mais il faut nous assurer... et c'est notre devoir à nous tous de nous assurer qu'aucun jeune ne soit laissé de côté.

Et c'est ce que nous dit, par exemple, un regroupement comme le ROCAJQ, par exemple, le ROCAJQ, qui est le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse, qui regroupe quelque 60 membres qui sont des organismes qui interviennent directement auprès de ces jeunes qui ont des parcours hors norme. Quel est votre... Dans votre vision, quelle est la place... quand on parle de cette crise qui frappe ces jeunes-là en particulier, qu'est-ce qu'il y a pour eux? Donc, le ROCAJQ aimerait savoir aujourd'hui. Au nom du ROCAJQ, je vous pose cette question-là : Quelle est votre vision pour les jeunes qui ont un parcours... qui ne sont pas aux études, mais qui ne sont pas sur le marché du travail non plus?

M. Legault : Oui, bien, c'est une question très intéressante qui... sur laquelle je me suis penché souvent. On a besoin d'une meilleure intégration entre les différents ministères, les différents réseaux. Je vous donne deux exemples : les écoles puis les carrefours jeunesse-emploi. Puis, bon, je ne veux pas scooper mon ami de Beauce-Sud, mais il faut étendre le rôle des carrefours jeunesse-emploi. Il faudrait s'assurer, quand un jeune décroche de l'école, qu'il y ait quelqu'un qui le contacte et puis qu'il y ait un suivi. Est-ce que c'est quelqu'un qui a un problème de santé mentale? Est-ce que c'est quelqu'un qui a un problème de formation, d'éducation, de motivation? Est-ce qu'il ne se trouve pas d'emploi dans son domaine? Donc, il faut qu'il y ait, effectivement, un meilleur accompagnement de chaque jeune. Puis je pense que les carrefours jeunesse-emploi ont un rôle important à jouer.

Évidemment, quand c'est rendu à l'extrême puis qu'on est dans un centre jeunesse puis la DPJ, là, c'est à l'extrême, justement, il faut être capable d'avoir un meilleur lien. Puis, vous savez, les écoles les connaissent, tous les jeunes qui décrochent, donc il faudrait qu'il y ait un meilleur contact avec les autres ministères pour offrir tous les services. Puis je pense qu'on a un bel outil, qui s'appelle les carrefours jeunesse-emploi, qui a été sous-utilisé depuis plusieurs années.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Viau, s'il vous plaît.

M. Benjamin : Merci, M. le Président. Sur une question... c'est un sujet très important, très, très important pour les jeunes du Québec, l'environnement, il y a un dossier que plusieurs groupes, des organismes jeunesse en matière d'environnement d'ailleurs, ont apporté sur la table, ont mis publiquement, c'est l'enjeu des îlots de chaleur, les îlots de chaleur dans les cours d'école, par exemple. Lors des consultations que vous avez mises en place via le ministère de l'Environnement afin de préparer le plan vert, M. le premier ministre, les groupes jeunesse avaient recommandé qu'il y ait un engagement qui soit pris sur un horizon de 10 ans afin de verdir les cours d'école. Malheureusement, cette recommandation-là n'a pas été retenue dans le plan vert.

Maintenant, quand on parle des enjeux des îlots de chaleur, M. le premier ministre, c'est non seulement pour l'environnement, c'est pour la santé aussi. J'en sais quelque chose parce que je représente une circonscription et il y a un grave problème d'îlots de chaleur. Et la problématique des îlots de chaleur, M. le premier ministre, n'est pas qu'une problématique montréalaise, c'est aussi une problématique de la Montérégie, c'est aussi une problématique de Laval, de plusieurs autres régions du Québec. Alors, par rapport aux questions des îlots de chaleur, est-ce que... M. le premier ministre, quel est le plan de votre gouvernement pour apporter un verdissement plus que nécessaire dans nos écoles, mais dans toutes nos écoles au Québec?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. M. le Président, on se rappellera tous, je pense c'est il y a quatre ou cinq ans, il y avait eu une étude qui disait que 50 % des écoles au Québec étaient en mauvais état, 50 % des écoles en mauvais état et évidemment, entre autres, avoir des cours qui sont juste en asphalte, pas de verdure, pas d'endroit où il y a un peu de fraîcheur. Le ministre de l'Éducation est en train d'investir des montants records pour, un, rénover les écoles, deux, construire un nouveau type d'école, un nouveau type d'école où il y a plus de verdure, entre autres, où il y a plus de fenêtres, où c'est plus agréable.

On a poursuivi le travail qui avait été commencé avec Ricardo, puis tous ces gens-là, là, qui ont travaillé sur le projet. Maintenant, on l'a étendu, puis vous allez voir, dans la prochaine année, là, beaucoup, beaucoup d'annonces de belles écoles. Je pense que c'est un peu gênant, la situation des écoles au Québec, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Donc, c'est pour ça que, quand on regarde le PQI, le Plan québécois des infrastructures, bien, il y a des montants records pour les écoles.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Viau.

M. Benjamin : Merci, M. le premier ministre. Écoutez, je vous entendais parler d'écoles pas de fenêtre et ça m'a fait sourire, mais c'est un triste sourire, M. le premier ministre, parce que, vous savez, j'ai une école secondaire dans ma circonscription, l'école Louis-Joseph-Papineau, c'est une école qui a fait souvent les manchettes dans les médias, encore aujourd'hui, c'est une école pas de fenêtre. Et ce que je souhaite, vous faisiez allusion aux Lab-École, je souhaite vivement que les projets Lab-École...

Vous savez, moi, dans une ancienne vie, M. le premier ministre, j'étais conseiller municipal. Et ce que j'ai toujours su, c'est : dans les milieux où il y avait des grands enjeux de défavorisation, qu'il fallait s'assurer d'amener les meilleures infrastructures pour faire en sorte... pour permettre l'intégration sociale. Et ce que j'espère beaucoup, c'est que, dans tous les milieux défavorisés au Québec, il y ait une attention particulière qui sera apportée pour amener les meilleures infrastructures pour permettre l'intégration socioéconomique de nos jeunes, ici, au Québec.

Mais revenons sur l'enjeu du verdissement. Est-ce que je comprends, de par votre réponse, qu'il y a un engagement de votre part à ce que toutes les interventions, toutes les rénovations d'école, toutes les constructions d'écoles, qu'il y ait systématiquement... que la vision du verdissement de ces cours d'école là soit intégrée?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

• (14 h 50) •

M. Legault : Oui. Autant que possible, oui, mais il faut être prudent. Il y a certaines écoles où, malheureusement, il n'y a pas de terrain qui est disponible, donc c'est plus à moyen terme, où on peut penser à un déménagement d'écoles. Mais c'est juste une partie de la solution, avoir des belles écoles, rénover les écoles. Il faut aussi mettre dans les écoles, là, qu'on évalue 8, 9 ou 10, les écoles où on a les catégories les plus défavorisées, plus de services, donc orthopédagogues, orthophonistes, psychologues, travailleurs sociaux, dans certains cas, deux enseignants dans la même classe.

Parce que, vous savez, au Québec, on a 20 % à 25 % des enfants qui ont des difficultés d'apprentissage, donc ça veut dire dyslexie, dysphasie, autisme, trouble d'attention, mais, dans les milieux défavorisés, comme à l'école Papineau, ça peut aller jusqu'à 50 % des enfants qui ont des difficultés d'apprentissage. Donc, effectivement, je me souviens, quand j'étais ministre de l'Éducation, d'avoir fait un projet pilote, qui n'est pas facile à négocier avec les syndicats, pour demander que les enseignants qui ont plus d'expérience acceptent d'aller travailler dans ces écoles-là. Ce n'est pas toujours simple de ne pas respecter l'ancienneté dans le choix des écoles, mais moi, ça serait mon rêve, effectivement, que nos meilleurs soient dans les écoles où il y a les plus grands besoins.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Viau, s'il vous plaît.

M. Benjamin : Je partage ce rêve avec vous aussi, M. le premier ministre. Une question d'Alexis. Il a 17 ans, il fréquente le Centre Lasallien de Saint-Michel. Sa question, M. le premier ministre : On dit que la pandémie a eu beaucoup d'impact sur la vie scolaire des jeunes. Avez-vous une idée du nombre de jeunes qui ont décroché de l'école depuis le début de la pandémie? Que comptez-vous faire pour soutenir le raccrochage scolaire des jeunes?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Bien, vous avez raison. D'abord, on va regarder le bon côté des choses, le Québec est probablement un des endroits au monde où on a manqué le moins de jours d'école. On s'est fait taper sur les doigts par certains qui trouvaient qu'on ouvrait trop vite au printemps 2020, ou qu'on ne fermait pas assez vite. Là il y en a, il y a quelques semaines, qui nous demandaient de fermer les écoles à Montréal, mais j'ai résisté. Maintenant, les jours d'école qui ont été perdus depuis un an, c'est sûr que ça fait des dommages, puis entre autres chez les enfants dans les milieux défavorisés, les enfants qui ont des troubles d'apprentissages. C'est pour ça qu'on a ajouté dès maintenant... Actuellement, là, il y a 10 000 tuteurs, puis on est encore en recrutement. Puis, quand les classes vont être finies, à la fin juin, bien là on va avoir deux mois de disponibles pour donner, dans toutes sortes de camps de jour, du rattrapage à ces enfants-là. Puis, pour moi, là, c'est une priorité, le travail qu'on va avoir à faire l'été prochain.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Viau, s'il vous plaît.

M. Benjamin : Il me reste combien de temps, monsieur?

Le Président (M. Bachand) : Une minute.

M. Benjamin : Une minute. Bien, écoutez, j'aurai le temps de poser la question d'Arthur. Il a 14 ans, il fréquente l'organisme la maison des jeunes La grande porte. Il vous demande : Est-ce que les activités parascolaires vont reprendre en septembre cette année?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Bon, il faudrait poser la question au Dr Arruda, mais je l'espère. Je l'espère parce que je sais comment c'est important pour beaucoup de jeunes. Quelqu'un qui n'est pas bon en mathématique, en français, mais qui est bon dans le sport ou est bon dans les arts, qui aiment les arts, c'est une façon d'être motivé à aller à l'école. Donc, toutes les activités parascolaires, je vous rappelle qu'on est en train d'ajouter cinq heures par semaine dans toutes les écoles secondaires au Québec pour faire trois choses : plus d'activités sportives, plus d'activités artistiques puis plus d'aide aux devoirs. Et c'est Isabelle... la ministre déléguée à l'Éducation avec le ministre de l'Éducation qui s'assurent de ça. Puis je faisais justement le point avec eux autres. C'est sûr que ça a retardé un petit peu à cause de la pandémie, mais notre objectif, c'est que ça soit mis en place dans toutes les écoles secondaires. Ça veut dire, concrètement, que les autobus jaunes vont partir une heure plus tard parce que, oui, il y aura plus, entre autres, d'activités parascolaires.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. Mme la députée de Gaspé, s'il vous plaît, pour 14 min 40 s.

Mme Perry Mélançon : Merci, M. le Président. Donc, bonjour, M. le premier ministre, et à toute l'équipe également, mon collègue de Beauce-Sud et les collègues de l'opposition.

J'ai moins de temps que mon collègue de Viau. Alors, je vais faire ça peut-être en deux sujets chauds, je pense, aujourd'hui, et, depuis, disons, déjà plusieurs mois. Le premier ministre a, justement, pas plus tard que ce matin, dû réitérer le fait qu'il est connecté sur la classe moyenne, et c'est là qu'on va pouvoir tester jusqu'à quel point il est connecté sur les enjeux de la classe moyenne. Alors, je voudrais revenir sur l'enjeu de la crise du logement. D'abord, est-ce que le premier ministre est sensible, est conscient que ça touche vraiment de plein fouet tout le Québec, autant les milieux urbains que ruraux?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Il y en a, je dirais, là... je sais qu'il y a au moins une vingtaine ou une trentaine de villes, effectivement, où on est à 1 % ou 2 %. Bon, on se rappelle, tout est relatif, au début des années 2000, on était à 0,7 %, là. Donc, à l'époque, on parlait d'une crise. Là, en moyenne, au Québec, on est à 2,5 %, mais il y en a, une trentaine, une quarantaine de villes, qui sont en bas de 2,5 %, donc en bas de la moyenne.

Donc, il y a effectivement beaucoup de travail à faire. Il y a du rattrapage à faire. Les 15 000 logements abordables qu'on aurait dû avoir il y a cinq ans, bien, ils n'ont pas été construits. Là, on est rendu peut-être à 6 000, 7 000, là, qui sont presque tous construits, puis on va en ajouter dans les prochains mois. Donc, il faut augmenter le logement abordable.

Deuxièmement, on a augmenté de 600 millions le progrès... le programme AccèsLogis, que la députée de Gaspé connaît sûrement, en élargissant les critères pour qu'il y ait plus de monde qui ait le droit à de l'aide pour se payer un loyer un petit peu plus élevé, parce que les loyers augmentent. Donc, moi, je reconnais qu'il y a un problème.

Le Président (M. Bachand) : Mme la députée de Gaspé.

Mme Perry Mélançon : Merci, M. le Président. Alors, si on reconnaît qu'il y a un problème, qu'on peut parler de crise de logement à certains endroits où est-ce qu'on est en bas de 2 %, là, de taux d'inoccupation, est-ce qu'on peut avoir du premier ministre une réponse à l'effet que des groupes nous rappellent que ce rattrapage-là, de 15 000 logements, date de plusieurs années? Moi, j'ai eu des discussions avec des groupes de chez nous qui attendaient les unités de logement depuis déjà pas mal de temps. Mais quand ils nous disent qu'il faut ajouter à ça 20 000 nouveaux logements sur les cinq ans, sur quatre ans, même, que j'ai dans mes notes, en plus du rattrapage, est-ce que le premier ministre est d'accord avec ça?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Bien, il y a deux problèmes. Il y a un problème qui est là, effectivement, depuis plusieurs années, là, qui a été évalué à 15 000 logements qui manquent, logements abordables. Mais il y a un autre problème, qui, je pense, est temporaire, qui est dû au fait que, durant la pandémie, les gens n'ont pas dépensé pour d'autres raisons, là, c'est-à-dire pas voyager, et actuellement il y a beaucoup d'épargne, puis il y a beaucoup de gens qui achètent des maisons. Puis,

étant donné que plus il y a d'acheteurs, bien, plus ça fait monter le prix, là, les constructeurs de maisons n'ont pas eu le temps de construire des maisons. Puis c'est vrai même dans certains secteurs ruraux au Québec. Donc, effectivement, il y aura une période, là, six à 12 mois, où il va se construire des habitations. En même temps, on va construire nos 15 000 logements abordables. Si c'est nécessaire d'en faire plus, on en fera plus, mais c'est très difficile d'évaluer quelle part vient du manque de logements abordables puis quelle part vient du fait qu'il y a une pression temporaire suite à la pandémie.

Le Président (M. Bachand) : Mme la députée de Gaspé.

Mme Perry Mélançon : Bien, je peux peut-être confirmer qu'on nous dit déjà que ça va prendre plus, là, dans AccèsLogis. Pas plus tard, encore, qu'aujourd'hui, j'ai reçu un courriel à cet effet-là.

Mais il n'y a pas juste... c'est parce que la crise du logement, elle a plusieurs visages. Oui, il y a une question d'accès à un logement abordable, mais il y a aussi une question d'accès à un logement. Et, quand on parle de milieux ruraux qui sont vraiment affectés aussi par le manque de logements, bien, c'est carrément une question d'occupation de notre territoire, des gens qui sont intéressés à venir s'établir et qu'on doit refuser faute de logements, des gens qui quittent parce qu'ils ne réussissent pas à obtenir un logement.

Alors, on le sait déjà qu'on aura besoin de plus de logements, les groupes nous le disent, et j'aimerais entendre le premier ministre ne pas seulement dire : S'il en manque, on en rajoutera. C'était ça pour aussi les places en hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, et le gouvernement a dû rajouter pas mal de millions de dollars, finalement, après l'annonce de son budget. Alors, peut-être qu'on pourrait arriver à une correction du budget comme il est présentement avec, finalement, 500 unités de logement nouvelles en plus du rattrapage et qu'on puisse avoir un engagement de 20 000 logements additionnels.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

• (15 heures) •

M. Legault : D'abord, c'est important de répéter, là : il y a 2,5 % des logements au Québec qui ne sont pas habités actuellement. C'est important quand même de dire ça, là, puis probablement que les gens habitent quelque part, mais ils coûtent très cher. Moi, je pense, c'est beaucoup une question de prix. Donc, effectivement, je pense que, si on a une question à se poser, c'est : Est-ce qu'on met encore plus d'argent dans AccèsLogis?

Et ce qui arrive aussi, c'est que, depuis longtemps, le prix des maisons, des condos est beaucoup plus bas au Québec qu'en Ontario, qu'en Colombie-Britannique, qu'en Alberta. Et là étant donné que, depuis deux ans et demi, les salaires augmentent plus vite au Québec qu'ailleurs au Canada, bien, ça veut dire quoi, ça? Ça veut dire que les gens ont plus d'argent, sont prêts à payer plus cher pour leur maison. Donc, ça a un impact. Le fait que l'économie du Québec aille mieux que les autres provinces, bien, ça attire aussi même des gens de l'extérieur.

Donc, actuellement, combien de temps va durer cette crise, qui, je pense, est temporaire, parce que des gens qui sont prêts à payer plus, mais ne trouvent pas de maison... Donc, il va s'en construire, des maisons qui coûtent un peu moins cher, mais pas des logements abordables, puis les gens vont pouvoir acheter ces maisons-là. Donc, il faut être prudents, là, à moins que la députée de Gaspé, là, ait une étude, là, je rêverais de voir une étude d'un économiste qui me dirait : Non, ce n'est pas 15 000 logements abordables, que ça prend, ça en prend 18 000 ou 20 000, je n'ai pas vu ça pour l'instant.

Le Président (M. Bachand) : Mme la députée de Gaspé, s'il vous plaît.

Mme Perry Mélançon : Bien, en fait, pas besoin d'étude, là, M. le Président, pour dire qu'il ne s'en construit pas, des maisons plus petites ou moins chères, présentement. Je pense que, ça aussi, là, c'est une réalité dont plusieurs sont pris avec, là, tous les coûts de matériaux, etc. Il n'y a pas de construction de petites maisons, présentement, ça aussi, c'est un... Comme je vous dis, la crise du logement a plusieurs facettes.

M. Legault : Juste peut-être faire une petite précision. Le prix du bois, là, ce n'est pas juste au Québec, le problème, là. C'est que, suite à la pandémie, ça construit partout en Amérique du Nord, donc, que ça soit aux États-Unis ou n'importe où, le prix du bois a explosé, donc ce n'est pas un problème qui est unique au Québec, c'est dû au fait qu'actuellement il y a un boom économique. Puis, moi, je vous prédis qu'il va y en avoir tout un, dans les prochains mois, là.

Le Président (M. Bachand) : Mme la députée de Gaspé.

Mme Perry Mélançon : Merci, M. le Président. Je vais passer à un autre sujet, je pense qu'on a été au fond de la question puis on n'est pas tout à fait au même... ou on dit au même... en tout cas, on n'est pas en harmonie sur le sujet, peut-être qu'on sera en harmonie sur le sujet des places en service de garde.

Parce que, vous savez... Bien, j'en ai déjà fait mention ici, là, dans le même exercice, il y a quelques mois déjà de ça, et je parlais d'une réalité qui est propre à ma région, parce que, bon, les chiffres du ministère de la Famille sont erronés, et on ne sera jamais considérés comme en déficit à cause de la superficie du territoire.

Alors, je pourrais parler de plein de propositions que ma collègue de Joliette a faites durant... bien, en attente des crédits ou du dépôt du budget, mais je vais peut-être demander au premier ministre s'il est d'accord que, de

construire des CPE qui sont plus petits pour des régions qui sont avec une plus grande étendue du territoire, ça pourrait permettre de plus rapidement construire ces CPE là, et, bien, de prendre en considération qu'une personne ne peut pas faire deux heures aller-retour par jour pour aller porter son enfant à la garderie avant d'aller au travail? Alors, peut-être qu'on pourrait avoir une idée, sur cette proposition-là comme telle, qu'est-ce que le premier ministre en pense.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : D'abord, je veux rassurer la députée de Gaspé, parce qu'au caucus on se parle de tout.

Mme Perry Mélançon : De Gaspé?

M. Legault : De la députée de Gaspé, entre autres. Et je sais que le ministre de la Famille a eu une demande pour un 32 places chez vous, dans le comté de Gaspé. Et je sais que la députée de Gaspé disait au ministre de la Famille : Je voudrais plus que 32 places, et le ministre de la Famille a dit à la députée de Gaspé : S'il y a un besoin pour plus que 32 places, on va mettre plus que 32 places. Donc, je veux la rassurer, là, le ministre de la Famille en parle même à nos caucus.

Maintenant, M. le Président, le problème qu'on vit actuellement, c'est qu'on a réussi à augmenter le nombre de places en CPE puis le nombre de places en garderies privées non subventionnées. Nous, on n'est pas comme le... Je sais que, le PQ, en dehors des CPE, pas d'avenir, donc, mais, nous, on est ouverts à faire les deux, en fait, on fait les trois, on ouvre des CPE, on ouvre des garderies subventionnées puis on ouvre des maternelles quatre ans. Je sais que, ça aussi, c'est un autre bout que le Parti québécois n'aime pas, mais, nous, on dit : Au total, il manque des places pour les enfants, donc ouvrons des CPE, ouvrons des garderies subventionnées, ouvrons des maternelles quatre ans. Puis on va le faire très vite, on est en train de s'arrimer entre le ministre de l'Éducation et le ministre de la Famille.

Ce qui nous a frappés en pleine face, au cours de la dernière année, c'est qu'on a perdu 12 000 places en milieu familial.

Mme Perry Mélançon : Oui. Bien, je pourrais peut-être...

M. Legault : Ça, j'avoue que ce n'était pas...

Mme Perry Mélançon : Là-dessus, justement...

M. Legault : ...dans nos plans de perdre ces 12 000 places là...

Le Président (M. Bachand) : Merci. Mme la députée de Gaspé.

Mme Perry Mélançon : Oui, j'ai très peu de temps encore, M. le premier ministre. Bien, en fait, je ne sais plus qui interpelle qui, là, là-dedans, parce que je me sens interpellée sur la question des milieux de garde en milieu familial, mais, bon, je reconnais qu'il y a eu quelques efforts de déployés. Mais, quand on regarde le plan que, justement, ma collègue avait déposé, nous avons aussi des incitatifs pour ouvrir des services de garde en milieu familial, mais, également, pour les garder, ceux qui sont déjà présentement en opération. Alors, est-ce qu'on peut avoir peut-être une idée, si c'est quelque chose qui pourrait se concrétiser avec le gouvernement?

M. Legault : Bien, ça me fait plaisir de dire que, oui, actuellement, on regarde très sérieusement l'addition d'incitatifs pour des places en milieu familial. Donc, puis je suis content de voir que le Parti québécois, contrairement au passé, là, ne demande pas juste des places en CPE, donc ils sont ouverts aux places en milieu familial. Là, je ne sais pas si le PQ est ouvert aux places en garderies privées subventionnées puis aux places en maternelles quatre ans, là, je ne sais pas si vous avez évolué jusque là, mais, nous, on veut en ouvrir dans tous les domaines.

Le Président (M. Bachand) : Merci. Mme la députée de Gaspé.

Mme Perry Mélançon : On va garder l'échange questions vers le premier ministre : Et pour ce qui concerne les bourses d'études, je pense que vous avez annoncé des bourses, est-ce que vous seriez prêts à aller jusqu'à, même, 6 000 \$ par année d'offerts en bourses d'études pour les... pour ceux qui pourraient vouloir compléter leurs techniques d'éducation à l'enfance puis travailler ensuite? Je vois tellement d'ouverture, je me dis...

M. Legault : Bien, écoutez, là, je sais que le ministre de l'Emploi et le ministre de la Famille ont fait une annonce la semaine dernière, là, j'avoue que je ne connais pas par coeur tous les chiffres, on pourrait peut-être me les sortir, mais, l'idée, c'était, effectivement, de combler les places qui manquent de jeunes ou moins jeunes, là, formés avec le D.E.C. techniques de garde.

Le Président (M. Bachand) : Mme la députée de Gaspé, oui.

Mme Perry Mélançon : Puis pour... Je pense qu'il ne me reste plus énormément de temps, hein, M. le Président?

Le Président (M. Bachand) : Deux minutes.

Mme Perry Mélançon : Ah! deux minutes.

Donc, pour revenir à la proposition initiale, là je sais qu'on a bifurqué vers le dossier de mon comté, puis je suis bien contente d'entendre les réponses, là, je pense qu'on va avoir des bonnes nouvelles, en tout cas, ça sera intéressant de suivre ça, mais, pour ce qui est vraiment de la création de plus petits CPE, est-ce que c'est quelque chose qui est envisagé, pourrions-nous évaluer ça? Parce qu'on nous rappelle souvent que c'est la lourdeur administrative, pour préparer un projet, là, qui freine beaucoup de projets, et les CPE auraient des coûts moins, aussi, importants pour le milieu, là, pour la contribution, là, de la communauté, alors, je propose parce que je suis en mode proposition.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Bien, je vais vous dire que, personnellement, a priori, je pense, ça peut être intéressant, là, mais je ne connais pas assez bien le dossier pour savoir est-ce que c'est un minimum de 10, 50, 100 places pour que ça fonctionne bien, un CPE, là. Il faudrait peut-être poser la question au ministre de la Famille.

Mme Perry Mélançon : Mais je vois qu'il y a de l'ouverture pour le faire. Parce que, souvent, ce qu'on nous rapporte aussi, c'est que, dans les différents programmes qui sont très normés, des gens, qui... des promoteurs qui auraient différents projets en cours, bien, ça, ça nous a été beaucoup rapporté, que, le fonctionnement de ces programmes-là, très, très strict, n'est plus du tout adapté à la réalité des différents milieux, donc c'est vraiment dans cette optique-là que j'en parle. Parce que, les CPE... mais ça pourrait aussi être sous autre forme, parce que je sais qu'on a aussi d'autres services de garde, d'autres types de services de garde, alors je le dis, parce que, clairement, c'est un frein, là, à la construction, de... au développement de projets.

M. Legault : Oui, c'est certain qu'il faut mettre plus de flexibilité dans le fonctionnement des services de garde. J'espère compter sur les oppositions pour adopter rapidement projets de loi, règlements et autres changements, parce qu'effectivement, actuellement, il y a comme beaucoup, beaucoup de verrous qui nous empêchent d'aller vite pour créer des services de garde, puis on sait tous pourquoi.

Le Président (M. Bachand) : Merci. Merci beaucoup. M. le député de Viau, pour 19 min 40 s, s'il vous plaît.

M. Benjamin : Merci. Merci, M. le Président. M. le premier ministre, je vais vous parler d'un enjeu qui me touche particulièrement, je vais vous parler de cyberintimidation.

Vous avez fait une sortie, il y a quelques semaines ou quelques jours, je crois, il y a deux semaines, je pense, sur cet enjeu-là, et les mots que vous avez utilisés, et je vous donne raison, notamment lorsque vous parlez des... vous avez qualifié, un mot qui n'est pas parlementaire, de pissoux ces cyberintimidateurs. Et c'est un enjeu qui touche particulièrement les jeunes. J'ai été frappé, voire même déçu, l'autre jour, de voir que, suite à une publication que vous avez faite sur votre page, il y a eu beaucoup de commentaires qu'on peut facilement assimiler à de la misogynie, à des propos haineux, et qu'il n'y a pas eu de modération de votre page sur cet aspect-là.

Moi, je vous demande, oui, bien sûr, au-delà des discours, est-ce que, puisque nous avons un devoir d'exemplarité, chacun, particulièrement lorsqu'on est élu, et je suis solidaire d'ailleurs, en disant cela, aux élus municipaux qui ont été particulièrement frappés par cet enjeu de cyberintimidation... qu'est-ce que vous avez à nous dire là-dessus?

Et, moi, je vous le dis, ce sont des propos que j'ai trouvés... plusieurs de ces commentaires-là, sur votre page, donc, que je trouve inacceptables, inadmissibles.

• (15 h 10) •

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Le député de Viau touche un sujet, là, qui est rendu, là, dur. Je le sais qu'il y a même des élus municipaux qui ne veulent pas se représenter à cause des médias sociaux qui sont durs.

Je vais vous donner un exemple, M. le Président. Hier, bien, vous étiez là, j'ai dit que, les étudiants, les loyers pour les étudiants, ça commençait à 500, 600 \$, écoutez, les insultes que j'ai eues, bon. Puis, des fois, on ne s'aide pas, là, parce que le Parti libéral puis Québec solidaire ont laissé entendre que c'était le loyer que je suggérais pour des familles, donc j'ai eu des insultes, là, c'était vraiment méchant, au point, là, que ça me touchait personnellement, hier soir, de lire ça, c'est pour ça que je suis arrivé un petit peu pompé ce matin. Donc, il faut être prudents aussi dans nos échanges.

Maintenant, je sais exactement à quoi réfère le député de Viau. À un moment donné, j'ai fait un message qui touchait la cheffe du Parti libéral, et il y a eu des commentaires qui étaient, effectivement, misogynes, méchants, et mon équipe a effacé ces commentaires-là. Donc, je sais qu'il y en a eu beaucoup, mais, actuellement, là, c'est rendu presque invivable, on se fait bombarder, en autres, sur Facebook, avec des messages méchants, dans certains cas, violents, et il faut faire quelque chose avec ça, effectivement, là, il faut trouver un moyen.

Bon, nous, on essaie d'effacer beaucoup plus de messages qu'avant. Il y en a qui se plaignent, parce qu'ils disent : Ce n'est pas la démocratie, on ne peut pas s'exprimer, sauf qu'on peut s'exprimer puis on peut être en désaccord, mais tout en restant respectueux puis en n'étant pas insultants. Mais, je suis d'accord puis je peux rassurer le député

de Viau, là, il y a des dizaines, si ce n'est pas des centaines de messages anti... contre la cheffe du Parti libéral du Québec qui ont été effacés sur mon compte, là, quand il y a eu cette publication.

Le Président (M. Bachand) : Merci. M. le député de Viau, s'il vous plaît.

M. Benjamin : Merci. Merci, M. le Président. Et pourtant, en fait, j'ai visité votre page cet après-midi encore et j'ai pu remarquer qu'il y a encore, il y a encore des messages, donc, que je qualifierais de haineux, que je qualifie de misogynes, qui sont encore sur votre page. Et je crois qu'en vous disant cela, M. le premier ministre, je crois qu'il est de notre responsabilité de nous assurer de prendre les bonnes décisions.

Et je crois fortement qu'à l'Assemblée nationale, que votre gouvernement... nous avons une responsabilité. Alors, je vous demanderais, la question que je vous pose : Est-ce que vous avez actuellement une stratégie, est-ce qu'il y a une réflexion en cours, et, si oui, quelle est-elle, afin de contribuer à la lutte contre la cyberintimidation?

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. M. le premier ministre.

M. Legault : Bon, d'abord, sur mes comptes personnels, là, on est en train d'embaucher des gens, là, pour faire un suivi presque 24 heures par jour, sept jours par semaine, parce que ça arrive souvent le soir, les fins de semaine, on se fait bombarder par des messages haineux. Mais, que ça soit contre moi ou que ça soit contre la cheffe du Parti libéral, c'est inacceptable, puis on veut les effacer au fur et à mesure, que ça ne reste pas là pendant des heures ou des jours, là. Donc, on est en train d'ajouter, malheureusement, du personnel, là, le soir, la fin de semaine, même le jour, qui va se concentrer là-dessus, parce que, vous pouvez vous imaginer, là, que je n'ai pas une armée, moi, qui fait juste suivre mes comptes, ils s'occupent de faire d'autres choses aussi.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Viau, s'il vous plaît.

M. Benjamin : Merci. Je vais vous parler d'un enjeu sur lequel j'ai eu à travailler au sein de la commission... d'une commission, c'est la commission de lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs. J'étais membre de cette commission-là, et c'est une... ça a été une expérience forte pour moi en émotion, donc, et très fier, comme parlementaire, d'avoir pu travailler au sein de cette commission, où il y a eu le maître mot, M. le premier ministre, c'était le refus d'avoir des orientations en silo, le refus de travailler en silo, que c'était un enjeu qui nécessitait que l'ensemble de la société soit mobilisé.

Alors, la question que j'ai le goût de vous poser, et, cette question-là, je vous la pose au nom de plusieurs organismes jeunesse — je pense, entre autres, à l'Alliance Jeunesse de Chutes-de-la-Chaudière, je pense à la Maison des jeunes L'Énigme de Beaufort, je pense aussi au Café-Jeunesse de Chicoutimi, à un organisme comme Dans la rue — or, ces organismes — je vous parlais de ces organismes communautaires autonomes jeunesse — qui, aujourd'hui, se demandent où est-ce qu'ils sont dans cette stratégie-là, dans cette stratégie de lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs, puisque, vous comprendrez et vous serez d'accord avec moi, M. le premier ministre, que, quand vient le temps de parler de ce fléau, l'ensemble des acteurs doivent se mobiliser, or, jusqu'à présent, les organismes communautaires autonomes jeunesse n'ont pas été sollicités, ne sont pas sollicités et ne sont pas autour de la table, notamment, par rapport aux annonces budgétaires qui ont été faites. Alors, je vous demande, au nom de tous ces organismes-là : Où est-ce qu'ils sont dans ce dossier-là?

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. M. le Président, bien, vous savez que ça a commencé avec la députée de Repentigny dans l'opposition. C'est un sujet, et puis avec raison, là, qui la bouleverse, elle a beaucoup travaillé sur le dossier, là, de l'exploitation sexuelle des mineurs. Et, quand la députée de Repentigny est allée travailler sur la commission de Régine Laurent sur les enfants, elle a été remplacée par l'actuel ministre des Affaires autochtones et ensuite par la députée de Masson, donc il y en a trois qui se sont succédé. Mais il y a aussi des députés de tous les partis politiques qui ont fait consensus, qui ont travaillé d'une façon non partisane, et ça touche beaucoup de ministères puis ça touche, évidemment, les forces policières, ça touche la justice.

Ce qu'on se rend compte, c'est que ces filles, qui sont exploitées, là, par des pimps, ont peur de les dénoncer et se retrouvent parfois, en dénonçant, dans une situation pire qu'avant qu'elles dénoncent. Donc, on a choisi d'investir 150 millions de dollars dans le dernier budget. Je ne sais pas, là... Je sais que le député de Viau a assez d'expérience pour savoir, c'est beaucoup d'argent, 150 millions de dollars.

Mais il y a beaucoup de travail à faire, puis il y a un plan d'action qui va être déposé cet automne de façon détaillée, puis il y a eu un rapport qui a été fait par la commission transpartisane.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Viau, s'il vous plaît.

M. Benjamin : Est-ce que je comprends, et c'est là ma question, M. le premier ministre : Est-ce que les organismes communautaires autonomes jeunesse seront autour de la table quand viendra le temps de parler, de discuter, de... aussi de financer les initiatives jeunesse afin de nous assurer qu'aucun jeune ne soit laissé de côté à ce niveau-là?

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Beauce-Sud, s'il vous plaît.

M. Poulin : Merci, M. le Président. Oui, le ROCAJQ sont des partenaires du gouvernement du Québec. Je me suis entretenu avec eux plusieurs fois pendant la pandémie, je pense, entre autres, aux maisons des jeunes, je pense aux auberges du coeur, et je les salue, ils sont probablement à l'écoute. À la fois, dans le prochain plan pour la jeunesse, le ROCAJQ sera des partenaires importants.

Et, si vous me permettez une parenthèse, tout à l'heure, M. le député de Viau, vous avez parlé des infrastructures jeunesse puis l'importance de donner de belles infrastructures un peu partout à travers le Québec. On a créé, pour la première fois de notre histoire, un programme au Secrétariat à la jeunesse pour les infrastructures jeunesse, pour de plus belles maisons de jeunes, entre autres. Et j'ai hâte d'aller dans le comté de Viau, mais je me souviens d'une visite dans le comté de notre collègue la députée de Bourassa-Sauvé, où une des maisons des jeunes était dans un sous-sol, et je me suis dit : Ce n'est pas vrai. Et je pense qu'on aura des bonnes nouvelles dans les prochaines semaines dans vos circonscriptions pour appuyer les lieux où se retrouvent les jeunes. Parenthèse.

Le ROCAJQ et les organismes dans lesquels il se trouve sont également financés par le PSOC, que l'on connaît bien, qui est également du côté de mes collègues à la Santé. Il faut savoir également, et le premier ministre l'a dit, la jeunesse, ce n'est pas seulement notre responsabilité, c'est la responsabilité de tout le monde. Et actuellement, puisque ces organismes-là sont déjà dans le PSOC, et, comme le premier ministre l'a dit, la lutte à l'exploitation sexuelle, oui, il y a des enjeux à la Sécurité publique, mais également au ministère de la Santé, on va s'assurer, c'est déjà le cas, que les organismes soient des partenaires. Et je pense à plusieurs organismes, entre autres, la Maison Kekpart et d'autres, on les connaît, qu'il faut continuer d'aider et d'appuyer.

Le Président (M. Bachand) : Merci. M. le député de Viau, s'il vous plaît.

M. Benjamin : Merci. Je vais vous parler d'un autre enjeu, M. le premier ministre, qui me touche particulièrement aussi. Moi, vous savez, j'ai grandi dans le quartier Saint-Michel, donc la circonscription que j'ai le bonheur de représenter, et souvent je dis, à part d'avoir eu des parents extraordinaires, j'ai eu aussi un milieu avec des organismes, etc., qui nous soutiennent. Et, un des enjeux qui me préoccupent beaucoup non seulement dans la région de Montréal, dans l'est de Montréal, mais dans d'autres villes aussi, je pense, entre autres, à Laval, la Montérégie, c'est les enjeux de la prolifération des armes, l'accès facile aux armes à feu, et les enjeux... Et je ne veux pas en faire un enjeu strictement de sécurité publique.

Je veux parler d'un autre aspect, d'un autre volet de cette problématique-là, que sont les investissements en matière de développement social pour les jeunes, pour aider les jeunes au niveau de l'intégration sociale : Qu'est-ce que vous avez, actuellement, pour l'est de Montréal, les jeunes de l'est de Montréal, par rapport au développement social, comme mesures que vous comptez apporter pour les jeunes en matière de développement social?

• (15 h 20) •

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui. Bien, d'abord, le député de Viau parle des armes à feu, et j'ai été très clair avec M. Trudeau puis le gouvernement fédéral, ça ne peut pas être délégué aux municipalités, là, on est très clairs là-dessus, ça relève du fédéral. Et M. Trudeau a fait... a pris des engagements, fait des promesses, il doit les respecter.

Maintenant, l'est de Montréal, bien, comme vous le savez, la députée de Pointe-aux-Trembles, le député de Bourget travaillent beaucoup à développer l'est de Montréal, on a annoncé le REM de l'Est, on a annoncé la décontamination des terrains. Il y a vraiment un potentiel extraordinaire, dans l'est de Montréal, qui est sur l'île de Montréal, pour faire du développement d'entreprises, de logements, que ça soit beau, avec une architecture spéciale, parcs. Donc, en plus, évidemment, dans l'est aussi, il y a une partie qui est sur le bord de l'eau, donc ce n'est pas compréhensible qu'il y ait encore, entre autres, les terrains des raffineries qui ne soient pas utilisés, qui ne soient pas décontaminés. Donc, il y a, d'abord, au niveau économique, beaucoup d'emplois qu'on peut attirer dans l'est.

Maintenant, bien, au niveau social, il y a beaucoup d'organismes qu'on aide, on a bonifié le financement des organismes, le ministre de la Santé et des Services sociaux aussi investit dans l'aide aux jeunes, à tous les niveaux, que ce soit la prévention ou que ça soit, à l'autre bout de la chaîne, les centres jeunesse.

Il y a encore beaucoup, beaucoup de travail à faire pour accompagner les jeunes vers la réussite en société.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Viau, s'il vous plaît.

M. Benjamin : Merci. Le premier ministre aime beaucoup parler du Parti libéral, moi aussi, d'ailleurs. Et, là-dessus, c'est une question que j'avais posée l'an dernier, mais, cette question-là, je vous l'annonce, M. le premier ministre, si c'est moi qui ai encore le bonheur de porter les dossiers jeunesse l'an prochain, cette question-là reviendra. Donc, c'est une question importante, je crois, pour vous, pour nous tous, je crois, en tout cas, pour moi, c'est la présence des jeunes sur les conseils d'administration : J'aimerais savoir, au cours de la dernière année, donc depuis la dernière fois que je vous ai posé cette même question, combien de jeunes a-t-on, de nouveaux qui siègent sur les conseils d'administration des sociétés d'État?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Bon. Bien, je suis content, parce qu'effectivement, on regarde les chiffres, en date du 28 février 2021, il y a 19 sociétés d'État sur 23, donc on avance à chaque année, qui ont un jeune de 35 ans et moins sur leurs conseils d'administration. Donc, notre objectif, c'est d'atteindre le 23 le plus rapidement possible. Et on pense que, quand on

regarde les fins de mandat — parce qu'il faut évidemment qu'un mandat se termine, d'un administrateur — il y a neuf sociétés d'État, dont les quatre où il n'y en a pas, où on va pouvoir ajouter un membre.

Donc, posez-moi la question l'année prochaine, puis on sera encore meilleurs. Mais effectivement, là, c'est une commande qui est donnée, très claire, il doit y avoir au moins un membre âgé de 35 ans sur chaque conseil d'administration de sociétés d'État.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Viau, s'il vous plaît.

M. Benjamin : Merci. Vous aviez répondu tout à l'heure, par rapport à la question du logement, M. le premier ministre : S'il en manque, on va en rajouter. Bien, je vous annonce tout de suite qu'il va en manquer, notamment, pour le logement étudiant.

Écoutez la réalité, M. le premier ministre : pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement, un loyer est considéré abordable lorsqu'on y consacre moins de 30 % du revenu total de son locataire... Et, dans le cas des étudiants, on constate que cette ligne a été franchie au Québec car des difficultés à se loger de manière abordable... environ 70 % des locataires étudiants présentent un taux supérieur à 30 %, même si ce taux prend en compte l'aide parentale déclarée et les prêts et bourses.

Donc, la question que je vous pose par rapport au logement étudiant : Comment vous allez permettre aux étudiants de se loger à un prix abordable partout dans les régions du Québec?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui. Bien, M. le Président, comme je le disais, il faut faire la distinction entre manque de logements puis manque de logements à prix abordable. Bon.

Au début des années 2000, on était à 0,7 %, donc 7/10 de 1 %, de logements inoccupés, actuellement, on est à 2,5 %, ce n'est pas élevé, mais c'est mieux que 0,7 % qu'on avait au début des années 2000. Maintenant, le problème qu'on a, c'est qu'il y a beaucoup de familles, entre autres, de familles, je le dis bien, qui ont de la difficulté à trouver un logement à un prix qui est raisonnable.

Les étudiants, pour reprendre ce que j'ai dit hier, souvent s'installent deux, trois, quatre dans le même logement, donc partagent un loyer et sont obligés de consacrer au moins 500, 600 \$ par mois, ce qui est beaucoup d'argent pour un étudiant. Donc, ça veut dire que, s'ils ont deux chambres, bien, ça va être un logement de 1 000 \$, s'ils sont quatre, ça va être un logement de 2 000 \$ par mois, mais c'est très cher pour les étudiants. Bon.

Est-ce qu'on doit continuer de bonifier les programmes de prêts et bourses? On pourra... On n'en fera jamais trop de ce côté-là, pour l'accessibilité aux études, mais, à un moment donné, bon, on a déjà un système qui est généreux, on n'a pas beaucoup de marge de manoeuvre, actuellement, avec la situation financière du gouvernement.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Viau.

M. Benjamin : Ma question, M. le premier ministre, concerne les logements étudiants : Est-ce que vous avez, dans vos cartons, actuellement, des projets de logements étudiants, si oui, est-ce que vous voulez les partager avec nous?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Vous voulez dire des logements à même les universités?

M. Benjamin : Oui.

M. Legault : Oui. Je ne suis pas au courant. Je ne pense pas qu'il y ait de projets de logements à même les universités, là, qui sont dans les cartons, actuellement. En tout cas, je ne suis pas au courant, sous toute réserve.

Le Président (M. Bachand) : Merci. Monsieur...

M. Benjamin : Parce que c'est une des demandes formulées, notamment, par les universitaires et les cégépiens afin qu'il y ait plus de logements étudiants, c'est aussi un enjeu fondamental, donc j'aimerais peut-être que, dans la réponse «s'il en manque, on va en rajouter», que vous puissiez peut-être en tenir compte, donc, dans la problématique de logement aussi.

M. Legault : Bien, il faut regarder la situation, là. On a quatre universités à Montréal, est-ce que les quatre universités devraient avoir une partie logement ou si on laisse les logements de la ville de Montréal, avec le système de transport en commun, desservir les besoins de logement des étudiants, c'est une question qu'on doit se poser.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. Il vous reste une minute, M. le député de Viau, s'il vous plaît.

M. Benjamin : Une minute. Écoutez, la minute, je vais la consacrer à vous remercier, à remercier toute votre équipe. Donc, on vous remercie, M. le Président, vous avez bien fait ça, donc, vous avez même très bien fait ça. Merci beaucoup. Donc...

Le Président (M. Bachand) : On apprend.

M. Benjamin : Et ma dernière question, M. le premier ministre, un mot pour les jeunes, je pense, entre autres, aux jeunes qui sont dans la rue, les jeunes itinérants. J'aimerais vous entendre sur les mesures pour les jeunes itinérants, des jeunes qui sont dans la rue, qui sont de plus en plus nombreux d'ailleurs.

Le Président (M. Bachand) : En 30 secondes, M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui. Bien, on a fait beaucoup d'annonces, dans la dernière année, pour, d'abord, qu'il y ait des places pour les itinérants. Évidemment que, la pandémie, ça a créé un défi parce qu'on ne peut pas avoir des dortoirs quand il y a une possibilité de contagion. Heureusement, il y a des hôtels à Montréal, qui ne sont vraiment pas occupés. Donc, je vais continuer de m'assurer que, dans chaque ville, au Québec, on ait des places pour tous les itinérants.

Puis, moi aussi, à mon tour je veux remercier le député de Viau, on a eu des bons échanges sur une priorité commune, qu'on a actuellement, merci beaucoup.

Adoption des crédits

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. Le temps alloué à l'étude du volet Jeunesse des crédits budgétaires du portefeuille Conseil exécutif étant presque écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix de ces crédits par appel nominal.

Pour la mise aux voix du programme 5, intitulé Jeunesse, Mme la secrétaire, s'il vous plaît.

La Secrétaire : Pour, contre, abstention. Pour les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement, M. Poulin (Beauce-Sud)?

M. Poulin : Pour.

La Secrétaire : Pour les membres de l'opposition officielle, M. Benjamin (Viau)?

M. Benjamin : Contre.

La Secrétaire : Mme Perry Mélançon (Gaspé)?

Mme Perry Mélançon : Contre.

Le Président (M. Bachand) : Merci. Donc, c'est adopté.

Documents déposés

En terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition.

Compte tenu de l'heure, la commission ajourne ses travaux au mardi 4 mai, où elle va entreprendre l'étude du volet Condition féminine des crédits budgétaires du portefeuille Éducation. Merci beaucoup.

(Fin de la séance à 15 h 29)